

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 948 portant erratum à l'article 1er de l'arrêté n° 926 du 5 décembre 1941.

n° 948

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 décembre 1941

Numéro JO
n° 541 du 31/12/1941

Date du numéro
31 décembre 1941

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1814, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 26 juin 1941 portant création de la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française

Vu l'arrêté n° 926 du 5 décembre 1941 attribuant la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française aux volontaires du corps franc.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1 er. — Erratum à l'article 1er de l'arrêté du 5 décembre 1911 susvisé : Entre : Vincent (Louis), du C. F. E.; et Dose (Louis), administrateur adjoint des colonies. Lire : Thiéry (Marcel), du C. F. E. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.